PERMIS DE CONDUIRE

Bénéficiez d'une aide au permis de conduire voiture ou moto ainsi qu'à la conduite accompagnée

JUSQU'À -300 €

Comment en bénéficier ?

1. Inscrivez-vous dans une école de conduite

2. Faites votre demande :
- avant l'obtention de votre permis de conduire,
- pendant votre période d'apprentissage professionnel.

3. Complétez le coupon ci-dessous.

A partir de la 2ème année de formation aux métiers de l'automobile, IRP AUTO contribue au financement du permis de conduire :

- 200 € pour le permis moto.
- 300 € pour le permis automobile.

PERMIS DE CONDUIRE - Demande de participation IRP AUTO Apasca

Coupon à retourner dûment complété, accompagné des pièces nécessaires à :
IRP AUTO Apasca - 39, avenue d'Iéna - CS 21687 - 75202 PARIS CEDEX 16

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : __/__/____ N° de sécu : _ __/__/__/__/___/___/__

Adresse : .....

Code Postal : _____ Ville : ..... Tél : __/__/__/__/__

E-mail : .....

Cette offre est réservée aux apprentis à partir de leur 2ème année d'apprentissage : Diplôme préparé : .....

Type de permis choisi :
- ❑ A (moto)
- ❑ B (auto)
- ❑ AAC (conduite accompagnée)

Coût de l'inscription : ..... €

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés.

Fait le : __/__/____

Nom de votre CFA : .....

Adresse : .....

CP : _____ Ville : .....

Signature :

PIÈCES À JOINDRE

1 - La copie du dernier bulletin de salaire
2 - La copie des certificats de scolarité de l'année en cours et de l'année précédente
3 - Copie du contrat de formation de l'auto-école
4 - Le Relevé d'Identité Bancaire de l'auto-école

Cachet du CFA